

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, February 4, 1988

• 1532

The Chairman: We shall now resume consideration of Bill C-76.

We want to welcome Mr. Eric Shipley and Mr. Hugh Gamble. Mr. Shipley, I believe you have a statement you wish to make. I want to apologize to the witnesses and to the committee; very shortly, I will have to leave the committee for a few minutes and invite somebody else to assume the Chair. So if I walk out on you, it is not lack of interest but conflict of duties. Mr. Shipley, would you care to proceed with your statement.

Mr. E.L. Shipley (Director General, Plans, Emergency Preparedness Canada): Thank you, Mr. Chairman. I thought it might be useful to give you some background about our training operation and the college at Arnprior. Our organization and its predecessors have been conducting training since the early 1950s. In this effort, several facilities were used in the National Capital area, until a permanent location was established at a former wartime Commonwealth air training base at Arnprior. This is about 60 kilometers west of Ottawa, just off the Trans-Canada Highway.

We find this location almost ideal, because it is close to Ottawa and major road, rail, and air routes, without being right in Ottawa, which of course would be a distraction for the students and impede the training effort. I would just add a note on that point. A good deal of what is accomplished by our college is accomplished outside of the classroom in terms of the interchange that goes on between our students, who come from all across Canada, and in terms of the camaraderie amongst the emergency planning community in Canada, which is affected by the social interaction at the college. So it is one of the benefits we get from having a residential college there.

The college itself is situated on some 35 acres in the country, although it is adjacent to the municipal airport at Arnprior. It has some 11 wooden frame buildings constructed during the war; and quite remarkably, some of these structures are still in a good state of repair. Recently, Public Works Canada did a study on the condition of the buildings and reported that some of them are good for several more years. On the other hand, others should have been replaced several years ago.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 4 février 1988

Le président: Nous reprenons l'étude du projet de loi C-76.

Nous souhaitons la bienvenue à MM. Eric Shipley et Hugh Gamble. Monsieur Shipley, je crois que vous avez une déclaration. Tout d'abord, permettez-moi de m'excuser auprès des témoins et du comité, car je devrai vous quitter d'ici peu pendant quelques minutes et laisser quelqu'un d'autre prendre la présidence. Vous comprendrez donc que si je vous laisse, ce n'est pas par manque d'intérêt, mais parce que j'ai d'autres devoirs à remplir. Monsieur Shipley, vous avez la parole.

M. E.L. Shipley (directeur général, Plans, Protection civile Canada): Merci, monsieur le président. Je pense qu'il serait utile de vous donner d'abord quelques renseignements au sujet de nos fonctions de formation et au sujet de notre collège d'Arnprior. Protection civile Canada et ceux qui l'ont précédé organisent depuis le début des années 1950 la formation en matière de protection civile. Divers bâtiments ont été utilisés au début dans la région de la capitale nationale, jusqu'à ce que notre organisme s'installe de façon permanente dans une ancienne base d'entraînement aérien du Commonwealth remontant à l'époque de la guerre et localisée à Arnprior, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest d'Ottawa, à la sortie de l'autoroute Transcanadienne.

L'endroit où nous sommes situés est presque idéal, étant donné qu'il est proche d'Ottawa et de toutes les grandes voies ferroviaires, aériennes et routières, mais tout en n'étant pas exactement au cœur de la ville, ce qui distrairait évidemment nos étudiants et entraverait nos efforts de formation. À cet égard, une petite note d'éclaircissement: une bonne partie de notre succès dépend de ce qui se passe à l'extérieur de la classe; je parle, bien sûr, des échanges entre les étudiants qui sont originaires de partout au Canada et de la camaraderie qui se développe chez tous ceux qui participent de la planification d'urgence au Canada et qui forment une communauté interagissant socialement avec le collège. Voilà donc un des avantages d'avoir un collège où résident les étudiants.

Le collège lui-même couvre 35 acres de terrain et il est adjacent à l'aéroport municipal d'Arnprior. Il compte aussi 11 bâtiments de bois construits durant la guerre et dont certains, ce qui est étonnant, sont toujours en très bon état. Une étude récente effectuée par le ministère des Travaux publics sur l'état de nos édifices a révélé que certains d'entre eux pouvaient encore survivre de nombreuses années. Mais l'étude a par ailleurs révélé que d'autres bâtiments auraient dû être remplacés il y a déjà longtemps.